

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Mémoire de bachelor en histoire de l'art (2HA1086)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal B A - histoire de l'art</b>	<b>Extra-muros: 1</b>	Voir ci-dessous	10

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

### Equipe enseignante

Prof. Régine Bonnefoit  
Prof. Pascal Griener  
Prof. Pierre Alain Mariaux

### Contenu

Le plan d'études prévoit que le mémoire de bachelor se déroule sur toute l'année universitaire, durant les deux semestres. Il vaut 10 ECTS (environ 250, 300 heures de travail). Le mode d'évaluation comprend une présentation sous la forme d'un entretien avec le professeur concerné. Le mémoire de bachelor est noté de 1 à 6, 4 étant la note minimale de réussite, 6 la meilleure note.

Le mémoire de bachelor, d'une trentaine de pages, doit respecter les normes scientifiques et les consignes rédactionnelles de l'institut (disponibles sur le site de l'IHAM). Il est limité à 75'000 signes, espaces et notes de bas de page compris, mais sans les annexes ni la bibliographie. L'étudiant-e n'oubliera pas de lire le guide «Plagier, c'est voler» de l'Université de Neuchâtel (disponible à cette adresse: <http://www2.unine.ch/unine/page-22726.html>) et tiendra compte des conséquences que pourrait entraîner une telle fraude. L'étudiant-e prendra soin d'imprimer la page idoine de ce dernier document et l'ajoutera à la fin de son mémoire de bachelor. Les très bons mémoires de bachelor pourront être présentés au Prix de la Société Académique Neuchâteloise, sur proposition au responsable de pilier. C'est le responsable de pilier qui sélectionne les mémoires qui seront présentés au Prix de la Société Académique Neuchâteloise.

Choix du sujet et du/de la directeur-trice du mémoire de bachelor :

L'étudiant-e est libre de choisir le sujet de son mémoire, d'entente avec le/la directeur-trice de mémoire. Il est néanmoins conseillé de choisir un sujet en lien avec un séminaire. Pour ce faire, l'étudiant-e doit demander un entretien avec le professeur de l'institut le plus à même de le suivre (Prof. Régine Bonnefoit pour l'histoire de l'art contemporain + copie à son assistant-e, Prof. Pierre Alain Mariaux pour l'histoire de l'art médiéval + copie à son assistant-e et le Prof. Pascal Griener pour l'histoire de l'art moderne + copie à son assistant-e). Une co-direction entre un chargé d'enseignement et un professeur de l'IHAM est possible. Lorsque le/la directeur-trice du mémoire a approuvé son choix, l'étudiant-e dispose d'un à deux semestres pour faire ses recherches et rédiger son travail.

### Forme de l'évaluation

Lorsque l'étudiant-e a terminé son travail, il /elle rend un exemplaire imprimé et relié à son/sa directeur-trice ainsi qu'une version numérique (document Word) au moins quatre semaines avant la date de l'entretien. La date de l'entretien est fixée d'entente avec le/la directeur-trice du mémoire. D'une durée de 20 minutes environ, il est l'occasion pour l'enseignant de présenter la critique du travail, tant sur le contenu que sur la méthode employée, et de répondre aux questions de l'étudiant-e. Attention! le dépôt du mémoire et l'entretien doivent se faire uniquement pendant les périodes d'enseignement et d'exams. Si le mémoire n'est pas jugé suffisant, un échec sera notifié (1ère tentative). L'étudiant a quatre semaines pour le corriger et le transmettre à son/sa directeur-trice. Si le mémoire est à nouveau jugé insuffisant, un deuxième échec sera notifié (= échec définitif).

Echec : Veuillez vous référer à la procédure "Evaluations internes" disponible sur le website de l'IHAM et au "Règlement d'études et d'exams de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'exams :

[http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38\\_01\\_DEF\\_UNINE\\_R\\_fish\\_26mai2015.pdf](http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf)

### Documentation

Connaissance du guide méthodologique relatif à la rédaction d'un travail scientifique en histoire de l'art. Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents nécessaires à l'étudiant/e pour réaliser ses travaux de manière satisfaisante : - Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique :

[http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08\\_Pour\\_les\\_etudiants/Guide%20redaction\\_IHAM\\_actualise\\_26.09.2016\\_FINAL.pdf](http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf) »

### Pré-requis

URLs
1) <a href="https://www.unine.ch/alumni-ne/home/prix-et-bourses/prix_d_excellence_2.html">https://www.unine.ch/alumni-ne/home/prix-et-bourses/prix_d_excellence_2.html</a>

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### **Mémoire de bachelor en histoire de l'art (2HA1086)**

L'étudiant.e doit demander un entretien avec le professeur de l'institut le plus à même de le suivre (Prof. Régine Bonnefoit pour l'histoire de l'art contemporain + copie à son assistante, Prof. Pierre Alain Mariaux pour l'histoire de l'art médiéval + copie à son assistant et le Prof. Pascal Griener pour l'histoire de l'art moderne + copie à son assistante).

#### **Forme de l'enseignement**

Travail personnel. L'étudiant.e informe régulièrement son directeur de mémoire de ses progrès dans ses recherches et dans la rédaction du travail.

#### **Objectifs d'apprentissage**

Au terme de la formation l'étudiant.e doit être capable de :

- Appliquer les outils de recherche bibliographiques et de leurs bases de données qui servent à la collecte des connaissances.
- Démontrer un sens critique et une capacité à problématiser des questions.
- Mettre en oeuvre l'aptitude à élaborer dans son domaine des arguments à des problématiques que l'étudiant.e a préalablement conceptualisées et formulées.
- Montrer la maîtrise des outils de recherche pour l'étude de sa discipline.

#### **Compétences transférables**

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Gérer des projets
- Concevoir une analyse critique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit